



HAL
open science

Master Langues et cultures européennes

Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'un master. Master Langues et cultures européennes. 2010, Université Savoie Mont Blanc. hceres-02041153

HAL Id: hceres-02041153

<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02041153>

Submitted on 20 Feb 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Evaluation des diplômes Masters – Vague A

ACADÉMIE : GRENOBLE

Établissement : Université de Savoie - Chambéry

Demande n° S3110052808

Domaine : Arts, lettres, langues

Mention : Langues et culture européennes

Présentation de la mention

Dans l'architecture LMD, ce master est ouvert aux étudiants titulaires d'une licence de lettres modernes, ou de langues et littératures étrangères (anglais, espagnol, italien) ou encore de langues étrangères appliquées (LEA). Il comporte trois spécialités :

- « Littératures française et européenne ».
- « Langues et cultures étrangères » (LCE).
- « Français, langues étrangères » (FLE et didactique des Langues).

Il comporte un parcours « recherche » pour trois des langues vivantes (anglais, italien, espagnol) et un parcours « Enseignement » sera aménagé, au sein de deux des spécialités, (Littérature française et cultures étrangères) en vue d'intégrer la préparation à deux concours de recrutement des professeurs des lycées et collèges (Capes lettres modernes et CAPES anglais). La spécialité « Littératures française et européenne » comporte un parcours binational français-italien.

Avis condensé

• Avis global :

Ce projet relève d'une démarche innovante interdisciplinaire et interculturelle qui permet une forte mutualisation de l'offre et le développement de nouvelles dynamiques — entre autres, l'ouverture de la littérature comparée sur les cultures et langues étrangères et à l'inverse, la possibilité d'ouverture des étudiants « LLCE » vers le domaine des études littéraires françaises, générales et méthodologiques. Cette orientation certes attractive doit se donner les moyens de ses ambitions en termes de professionnalisation. Du point de vue des débouchés traditionnels des carrières « recherche », cette interdisciplinarité peut poser problème par rapport aux critères qui identifient les sections de CNU. Si, par contre, on ne conçoit pas uniquement la mention comme une propédeutique débouchant sur des carrières « recherche », se pose la question de débouchés professionnels autres que les deux préparations au concours de l'enseignement actuellement mis en place.

• Points forts :

- Le master « recherche » binational franco-italien, reconnu et soutenu par l'Université franco-italienne, est un pas en avant vers une mobilité et une formation à la recherche à dimension européenne.
- Le projet de master enseignement (préparation CAPES lettres et CAPES anglais) constitue une autre perspective de débouché.
- Une conception innovante du master « recherche », dans une optique pluridisciplinaire, vise à lui donner un statut de formation à part entière tout en permettant un rapprochement entre les filières « recherche » traditionnelles.



- Points faibles :
 - La dimension professionnalisante du master est encore très peu lisible, notamment pour les spécialités « recherche » et « FLE » mis à part le double diplôme franco-italien.
 - Les possibilités de mobilité internationale étudiante, sont peu développées, ce qui est regrettable notamment pour la spécialité « LCE ».
 - Le taux de réussite est inégal suivant les spécialités.
- NOTATION GLOBALE (A+, A, B ou C) : B
- Recommandations pour l'établissement :

L'auto-évaluation montre que l'équipe est consciente de ses points faibles. Les objectifs immédiats qu'elle s'est fixée : une réflexion sur l'opportunité d'un parcours « enseignement » (CAPES) d'italien, la mise en place d'une passerelle post-M2 vers le master « MAE » de l'Institut de management de l'université de Savoie (master en création pour 2011-2014), le suivi de l'insertion professionnelle des étudiants par les responsables des différents parcours, sont autant de projets pertinents. L'extension des doubles diplômes internationaux et partenariats académiques transfrontaliers seraient à même de renforcer l'attractivité et la validité du parcours « recherche ».

Avis détaillé

1 ● OBJECTIFS (scientifiques et professionnels) :

Les composantes disciplinaires essentielles du master sont : la littérature française, les langues, les littératures et les civilisations étrangères actuellement enseignées dans l'UFR (anglais, italien, espagnol, allemand), la littérature générale et comparée, la linguistique théorique et appliquée ainsi que le Français, langues étrangères (FLE) et la didactique des langues. Des interactions sont appelées à se mettre en place avec d'autres disciplines, telles que l'histoire, la philosophie, la psychologie, pour enrichir la réflexion méthodologique.

Les parcours « recherche » sont appelés à accueillir les étudiants désirant poursuivre leurs études par un doctorat, mais la formation s'oriente vers une conception du master comme un diplôme ayant sa valeur propre.

La formation devrait permettre aux étudiants d'accéder aux métiers du livre (édition, archives, bibliothèques), de la communication, de la traduction et de la négociation interculturelle, du management culturel, ainsi qu'aux métiers de l'enseignement.

A la rentrée 2009, des parcours « Enseignement » ont été aménagés au sein des spécialités « Littératures française, étrangères et comparées » et « Civilisations européennes », pour accueillir des étudiants se préparant aux CAPES de lettres modernes et d'anglais. Il est prévu de reprendre ces parcours, mis en place de façon transitoire et de les intégrer entièrement dans le master pour 2011-2014.

2 ● CONTEXTE (positionnement, adossement recherche, adossement aux milieux socioprofessionnels, ouverture internationale) :

Par rapport à d'autres offres de formation au niveau régional (Grenoble ou Lyon, par exemple), la particularité du master « Langues et cultures européennes » réside dans sa perspective résolument transversale. Plutôt que de pratiquer la spécialisation par domaines ou disciplines, la formation privilégie les relations d'interaction et d'interculturalité autour du patrimoine culturel, linguistique ou littéraire commun à l'Europe. Cependant, avec la mise en place de parcours « Enseignement », le master « Langues et cultures européennes » est amené à développer les partenariats régionaux existants, avec l'IUFM, l'inspection académique et le rectorat de Grenoble, dans le cadre d'un projet de site Grenoble-Savoie. L'existence d'un parcours binational entre les universités de Turin et de Savoie, au sein de la spécialité « Littératures française et européenne » est une autre spécificité de ce master. Sanctionné par un double diplôme, ce parcours binational reprend et met à jour, conformément au schéma européen LMD, l'ancienne maîtrise binationale franco-italienne, formation qui s'achevait sur des diplômes binationaux délivrés par l'université de Savoie et l'université de Turin. À l'issue de ce parcours binational, il est désormais possible d'obtenir non seulement le double diplôme relatif à la licence/*Laurea breve* (Bac + 3), mais également celui relatif au master/*Laurea specialistica* (Bac + 5). Ces deux formations ont eu l'approbation et le soutien de « l'Université franco-italienne ».



En 2004, les universités de Savoie et de Turin ont signé une convention réglant le cadre légal de leur réalisation, qui doit être renouvelée. Il faut souligner que le projet de parcours master international Grenoble/Padoue franco-italien de l'Université Stendhal risque d'entrer en concurrence avec la formation de l'Université de Savoie, plus ancienne ; des collaborations et partenariats seront peut-être nécessaires.

La mention est adossée au laboratoire « LLS » (Langues, littératures, sociétés) ; les trois axes de l'équipe d'accueil correspondant aux trois spécialités : « Didactique et acquisition de langues secondes », « Création et représentation et interactions textuelles et visuelles »/ « Cultures et identités ». Il existe aussi un axe de recherche transversal du laboratoire, l'axe « Corpus », consacré aux méthodologies de réalisation et de consultation de corpus et de bases de données. Il concerne les étudiants des trois spécialités du master. La démarche de l'équipe d'accueil est résolument interdisciplinaire et transversale, en synergie avec la formation master. Cependant, la proportion d'HDR, notamment en spécialité « Langues et cultures européennes », paraît insuffisante.

L'adossement aux milieux socioprofessionnels concerne surtout la spécialité « FLE et didactique des langues » qui coopère étroitement avec l'Institut savoisien des études françaises pour étrangers (ISEFE), qui propose des stages de perfectionnement pour les professeurs de français à l'étranger. Il existe également d'autres partenaires dont l'AEFTIS (Association pour l'enseignement et la formation des travailleurs immigrés en Savoie), la Cité des langues... D'autres formes de coopération devraient se mettre en place pour favoriser la professionnalisation des deux autres spécialités en direction de l'entreprise. Le futur master « Administration des entreprises » (MAE) de l'Institut de management de l'université de Savoie (IMUS) proposera à des étudiants diplômés de ce master (M2) une formation initiale ou par alternance à l'administration.

Les partenariats internationaux demeurent insuffisants (notamment dans le domaine des Etudes anglophones et hispanophones), ce qui paraît étonnant dans une formation qui mise sur l'interculturalité. La mobilité s'effectue principalement, dans le cadre du diplôme binational Turin/université de Savoie. Il est fait brièvement mention d'accords Socrates, notamment avec certains pays de l'Europe de l'Est, mais l'ensemble du dispositif n'est ni très visible, ni très lisible.

3 • ORGANISATION GLOBALE DE LA MENTION (structure de la formation et de son organisation pédagogique, politique des stages, mutualisation et co-habilitations, responsable de la formation et équipe pédagogique, pilotage de la formation) :

L'architecture générale se présente ainsi : les trois spécialités ont chacune deux parcours : « recherche » et « Enseignement », un bloc de douze crédits (ECTS) de culture disciplinaire et initiation à la recherche, un bloc de douze crédits de compléments disciplinaires par spécialité et un enseignement de langue. Le système des mutualisations et passerelles assure une souplesse interne qui favorise les éventuelles réorientations et la démarche de professionnalisation. Pour les trois spécialités de recherche, il est possible de constituer un tronc commun (TC) en mutualisant les trois spécialités dans le choix des cours ou par l'élaboration d'un projet de recherche commun aux trois spécialités. Il sera possible, dès le premier semestre, de s'orienter vers une autre spécialité de la mention grâce à l'élaboration d'un parcours personnalisé ou de se réorienter d'un parcours « recherche » à un parcours « Enseignement » de la même spécialité et inversement, ou de passer d'une spécialité à une autre.

Concernant la politique des stages : dans chacune des spécialités, les semestres 2 (M1) et 4 (M2) mettent l'accent sur l'élaboration et la réalisation d'un projet de recherche ou d'un projet de stage destinés à valider chaque année du master et à assurer, en cas de réussite finale, l'insertion professionnelle future de l'étudiant (concours de recrutement pour enseignants) et/ou son intégration à la recherche universitaire (doctorat). Rédigé et soutenu oralement, le mémoire de recherche (parcours « recherche ») ou le mémoire professionnel (parcours « Enseignement ») permet aussi de vérifier l'acquisition de compétences transversales : capacité d'analyse et de synthèse, qualité de l'expression écrite et orale, aptitude à traiter des questions complexes en matière de littérature, de culture ou de didactique. En FLE, le parcours « recherche » comprend une option « Projet de mémoire ». Le parcours « Enseignement » comprend un stage de cent heures en établissement secondaire ainsi qu'un rapport de stage et soutenance. En conséquence, l'accent est porté, dans le cursus, sur les UE de pratique professionnelle. La possibilité de stages à l'étranger n'est pas mentionnée. On ne note aucun dispositif de formation continue ou par alternance.

Le responsable de mention est professeur (9ème section). L'équipe comporte huit professeurs de rang A, vingt-trois maîtres de conférences (dont 2 habilités à diriger la recherche) et des enseignants détachés de l'enseignement secondaires (5) – toutes disciplines confondues. S'y ajoutent, praticiens et enseignants spécialisés dans la recherche et l'utilisation des TICE (didactique des langues).



La répartition des heures d'enseignements entre les membres de l'équipe manque de lisibilité dans l'ensemble. Le nombre des HDR et l'éventail des spécialisations seraient à renforcer, notamment en langues et cultures européennes et en français, langues étrangères.

Pour le pilotage de la formation, on constate une bonne répartition des responsabilités tout en évitant trop de dispersion : le master est piloté par une équipe pédagogique composée du responsable du master, assisté des responsables de spécialités et de parcours (sachant que le responsable d'une spécialité gère également l'un des parcours de cette spécialité). Actuellement, le responsable du master (également responsable de la spécialité 1 et de son parcours « recherche »), est assisté de cinq personnes, soit au total une équipe de six personnes.

Au niveau de l'université, l'équipe dispose des outils d'évaluation comme l'enquête annuelle, réalisée par l'Observatoire de l'université de Savoie ; la formation dispose aussi de statistiques établies par les services de la scolarité centrale de l'université de Savoie et mises à jour le 14 mai 2009. Ce dispositif, encore peu structuré, est appelé à s'améliorer à partir de 2009/2010 : des « commissions pédagogiques » régulières seront destinées à évaluer, sous forme informatique, les questionnaires de satisfaction.

Il faut cependant souligner l'objectivité de l'auto-évaluation mise en place, qui a été suivie d'effet. L'équipe est réactive et a conscience des qualités et faiblesses de cette formation ; elle a tenu compte des résultats des diverses enquêtes pour proposer des améliorations fondamentales, notamment le renforcement de la professionnalisation avec la création de deux parcours « enseignement » déjà mis en place dès 2009/2010 dans le cadre de la masterisation transitoire et actuellement intégrés dans l'offre de formation 2011-2014. La formation pratique est renforcée dans le parcours professionnel « Enseignement » de la spécialité « FLE et didactique des langues ». L'équipe étudie également l'opportunité d'un parcours « enseignement » italien (en vue de la préparation au CAPES d'italien), ainsi que celle d'un parcours « Lettres-Histoire-Géographie » (en collaboration avec le master Les fondamentaux de l'histoire du domaine SHS).

4 • BILAN DE FONCTIONNEMENT (origines constatées des étudiants, flux, taux de réussite, auto-évaluation, analyse à 2 ans du devenir des diplômés, bilan prévisionnel pour la prochaine période) :

Le recrutement des étudiants est spécifique à chacune des deux années de master. L'inscription en master 1 est ouverte de plein droit à tous les étudiants français ou étrangers de l'Union européenne titulaires d'une licence (ou d'un diplôme équivalent) en « Lettres modernes » ou en « Langues, littératures et civilisations étrangères » (LLCE) ; elle se fait sur dossier d'équivalence pour les étudiants provenant d'autres filières ainsi que pour les étudiants étrangers, hors Union européenne. Le recrutement en master 2 se fait par la validation d'un dossier qui définit un projet de recherche ou de stage vérifiée par le jury d'admission sur la foi des rapports présentés par le directeur de stage ou de recherche. Pour les étudiants étrangers, un critère important est la maîtrise de la langue française.

Selon les statistiques existantes, cette mention recrute pour l'essentiel parmi les licences de « Lettres modernes », de « Langues, littératures et civilisations étrangères » (LLCE) ou de « Langues, étrangères appliquées » (LEA). La spécialité « FLE et didactique des langues » recrute en outre parmi les titulaires d'une expérience professionnelle dans les milieux scolaire ou éducatif. Le recrutement se fait majoritairement en Savoie, mais de plus en plus dans le reste de la France. L'attractivité hors département est croissante. Environ un cinquième des étudiants du master « Langues et cultures européennes » intègrent le master 2 après avoir effectué une première année en master, voire un master complet dans d'autres domaines – « LEA » par exemple. Pour les inscrits de 2005 à 2009, on compte une moyenne de 70 % venant de la région Rhône-Alpes, 8 % issus des autres régions françaises et un pourcentage relativement important d'étudiants étrangers. On note que le master « Langues et cultures européennes » rencontre un intérêt croissant auprès d'étudiants étrangers en provenance d'Europe de l'Est, d'Asie, des Pays du Maghreb et de d'Amérique du Nord. Il est également précisé que certains de ces étudiants ont déjà effectué dans leur pays d'origine une formation Bac + 4 ou 5 et entendent se spécialiser dans un domaine précis, dans le cadre d'une thèse notamment. Cette évolution est de bonne augure car elle devrait pouvoir déboucher sur des partenariats de type doctorat en co-tutelle. Il serait souhaitable d'avoir quelques données chiffrées sur les éventuelles inscriptions en thèse au terme de la formation master.

Concernant les flux attendus, les statistiques existantes permettent d'envisager selon toute probabilité un maintien des effectifs actuels à une moyenne de 150 étudiants (contre respectivement 146 et 129 étudiants pour les années 2007/2008 et 2008/2009), toutes spécialités confondues, voire une augmentation substantielle des effectifs, en raison notamment de la mise en place des parcours master « Enseignement ».



Par ailleurs, les flux constatés laissent apparaître (en comparaison avec les effectifs de l'ancien master « Lettres, langues et études franco-italiennes », que le master actuel a remplacé en 2007) trois tendances : tout d'abord, une augmentation sensible des inscriptions, toutes spécialités confondues : 105 et 102 étudiants en 2005/2006 et 2006/2007 pour l'ancien master « Lettres, langues et études franco-italiennes ». Puis une stabilité relative des effectifs entre le M1 et le M2 : respectivement 61 et 53 étudiants pour la spécialité « Littératures française, étrangères et comparées » en 2007-2008 et 2008-2009, 31 et 28 pour la spécialité « Civilisations européennes », 55 et 47 pour la spécialité « FLE et didactique des langues ». Enfin un renforcement notable de la spécialité « FLE et didactique des langues », parcours professionnel : pour les années 2007/2008 et 2008/2009, respectivement 36 et 18 inscrits en M1, voire 19 et 29 en M2, contre 14 et 22 dans l'ancien master (M1 et M2), l'augmentation des inscrits en M2 s'expliquant pour une large part par des étudiants venus d'autres masters, ou de l'étranger.

Cependant, les taux de réussite sont inégaux selon les spécialités : pour l'année 2007/2008, respectivement 37 % et 47 % pour les spécialités « FLE et didactique des langues » et « Littératures française, étrangères et comparées », contre 70 % pour la spécialité « Civilisations étrangères ».

Avis par spécialité)

Littératures française et européenne

- Avis :

La spécialité comprend trois parcours : « recherche », « Enseignement », « parcours franco-italien ». Il s'agit d'une spécialité innovante, qui, dans le parcours « recherche », va réunir dans une formation unique les étudiants littéraires de plusieurs Licences (la licence de littérature française, étrangère et comparée et les licences « Langues, littératures et civilisations étrangères », dont la licence binationale UdS/Turin). Il est demandé aux étudiants de littérature française de faire l'effort nécessaire pour s'ouvrir aux littératures étrangères en leur proposant un entraînement linguistique adéquat.

Cette formation est bien structurée en trois parcours à la fois différenciés et complémentaires. Le cursus repose sur une forte mutualisation. Le parcours « recherche » ouvre les études comparatistes sur une interdisciplinarité accrue et la connaissance de deux à trois littératures étrangères. Avec grande cohérence, il est prévu de préparer les étudiants en amont en licence en offrant aux lettres et « LLCE » une formation transculturelle. Cette dynamique est soutenue par l'existence d'un diplôme binational Chambéry/Turin. La littérature générale et comparée fournira à la fois les passerelles et le cadre conceptuel d'ensemble pour cette formation, qui tourne autour de cinq littératures et cultures européennes. La linguistique et l'étude des civilisations constitueront des champs de travail complémentaires, dans lesquels chaque étudiant choisira lui-même son parcours. Par ailleurs, le parcours « Enseignement » offrira une préparation solide au concours de CAPES « Lettres modernes ».

- Points forts :

- La démarche interdisciplinaire est innovante, propice à l'internationalisation des formations.
- Du point de vue de la recherche, l'approche pluridisciplinaire favorise à la fois le renforcement et l'ouverture des études comparatistes traditionnelles (de type « littérature comparée »).
- Le diplôme binational franco-italien constitue une véritable spécialisation littéraire bi-langue.
- Le projet de master « Enseignement » (CAPES Lettres) constituera un autre débouché tangible.
- Les projets d'ouverture du master « recherche » sur d'autres débouchés que la thèse de doctorat, sont à même d'en renforcer l'attractivité.

- Points faibles :

- Malgré l'effort d'ouverture sur plusieurs littératures et langues européennes, le master/parcours « recherche » demeure un master de littérature française et comparée et ne peut entièrement convenir à de futurs chercheurs linguistes et littéraires désireux de poursuivre une démarche de type LLCE en se spécialisant à la fois en langue et littérature étrangère.
- Les résultats concrets du diplôme binational franco-italien en terme de projets de recherche, co-tutelle... ne sont pas visibles.

- Recommandations pour l'établissement :

- Il conviendrait de développer les débouchés professionnels du parcours « recherche ».
- Il faudrait promouvoir des possibilités de spécialisation de haut niveau en langue tout autant qu'en littérature étrangère, au sein de cette spécialité (en introduisant des cours de littérature et culture dispensés en langue étrangère).
- Etendre les partenariats européens de type bi-langue et binationaux à d'autres pays que l'Italie permettrait de donner plus de crédibilité et de dynamique à cette initiative interculturelle et favoriserait le développement des partenariats de type co-tutelle de thèse de doctorat.

- NOTATION (A+, A, B ou C) : A



Langues et cultures étrangères

- Avis :

La spécialité « Langues et cultures étrangères » (qui correspond à la spécialité « Civilisations étrangères » dans le contrat quadriennal actuel) est une formation innovante par son approche interculturelle fondée sur une spécialisation dans une langue et une culture étrangère assortie à une possibilité d'ouverture sur d'autres cultures, ainsi qu'à une formation « transverse » dans une autre langue. Elle peut déboucher sur des projets de doctorat en culture/civilisation étrangères. L'enseignement de cette interdisciplinarité « inter-langues » s'articule autour d'une donnée centrale, la « multi-culturalité », l'histoire intellectuelle, la philosophie ou encore à l'anthropologie culturelle. Dans l'offre quadriennale 2011-2014, les étudiants de licence « Lettres modernes » et « LLCE » pourront suivre en amont du master, un parcours « transculturel » qui mutualise certains enseignements (dispensés en français) sur des thématiques de littérature, de culture artistique ou de civilisation. L'ensemble est cohérent, mais il demeure difficile de percevoir comment cette démarche interculturelle spécifique se négocie en terme de filière « recherche » classique (doctorat) ou autres débouchés.

Un parcours « enseignement » sera proposé aux étudiants se spécialisant en anglais.

- Points forts :

- La démarche scientifique pluridisciplinaire est innovante et permet une forte mutualisation des parcours.
- L'approche multiculturelle peut favoriser l'ouverture sur des métiers internationaux de la négociation interculturelle.
- La mise en place du master « Enseignement » (CAPES anglais) constituera un débouché tangible.

- Points faibles :

- Le parcours « recherche » offre une formation en langue/civilisation/culture étrangère, qui peut déboucher sur un doctorat en culture et civilisation étrangère, mais il n'est pas mentionné de possibilité de spécialisation en langue et littérature étrangères, malgré l'habilitation de l'université de Savoie à délivrer des diplômes de doctorat dans le domaine des littératures étrangères.
- Le nombre d'HDR dans l'équipe est insuffisant, inégalement réparti et préjudiciable au développement du parcours « recherche ».
- La mobilité internationale (stages, partenariats académiques) n'est pas lisible.
- La professionnalisation la plus tangible se limite au parcours CAPES anglais.
- Aucune information n'est donnée sur le devenir des étudiants du parcours « recherche ».

- Recommandation pour l'établissement :

- Il conviendrait de promouvoir, dans une spécialité de langues vivantes étrangères fondée sur une approche résolument interculturelle, les partenariats académiques internationaux, des doubles diplômes bi-langues ainsi qu'une professionnalisation effective.

- NOTATION (A+, A, B ou C) : B

FLE et didactique des langues

- Avis :

La spécialité « FLE et didactique des langues » propose une formation aux étudiants issus des filières de « Lettres modernes et de langues, littératures et civilisations étrangères » (LLCE) et aux problèmes de son enseignement, en tant que langue étrangère ou maternelle. Elle pourra aussi accueillir des étudiants ayant suivi une formation en sciences du langage. Il s'agit de renforcer les connaissances en langue française et en linguistique générale tout en favorisant les interactions entre spécialistes des différentes langues (français, allemand, anglais, espagnol et italien). Deux parcours sont proposés (qui existent déjà dans le contrat quadriennal actuel) le parcours « Enseignement » et le parcours « recherche ». Cette spécialité rencontre un certain succès en termes d'effectifs. Des passerelles permettent une reconversion facile. Par le jeu des options, elle permet de constituer un parcours personnel (approfondissement en langue vivante ou littérature, ou théâtre...). Ces objectifs peuvent aussi se concilier avec une certaine ouverture sur la recherche (en langue et linguistique).



- Points forts :
 - Cette spécialité rencontre un certain succès en termes d'effectifs.
 - La présence croissante d'étudiants étrangers dans les effectifs est en soi une incitation à promouvoir l'internationalisation de la formation.
 - La souplesse de la structure pédagogique permet un parcours personnalisé.

- Points faibles :
 - La recherche n'est pas la priorité de cette formation, malgré l'existence d'un parcours « recherche » ; la réflexion sur la didactique s'inscrit surtout dans le cadre d'une pratique professionnelle.
 - Les débouchés professionnels, entre autres celui du parcours « recherche », sont peu lisibles ; il en va de même pour le devenir des étudiants diplômés.
 - Il n'est pas mentionné de contrats académiques internationaux.

- Recommandations pour l'établissement :
 - Il conviendrait de développer l'internationalisation de cette formation. La mise en place de partenariats internationaux lourds, de type double diplôme, semble essentiel dans une spécialité consacrée aux méthodes d'apprentissage du français langue étrangère académiques.
 - Il serait également souhaitable de mettre en place un suivi plus lisible du devenir professionnel des étudiants des deux parcours et de renforcer la formation à la recherche.

- NOTATION (A+, A, B ou C) : B